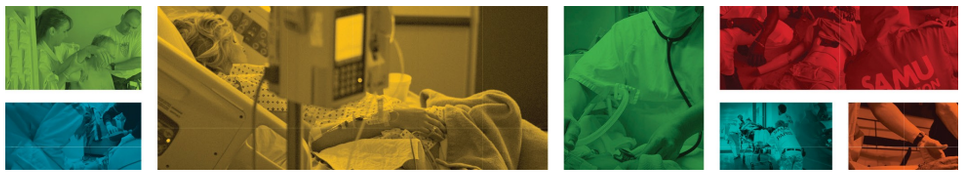
TranSFaire
Organisme de Développement des compétences
9 rue Jean Daudin - 75015 Paris
Tél : 01 53 69 08 80 - Mail : info@transfaire.org



Responsabilité administrative, pénale et disciplinaire des paramédicaux dans la FPH

Classe virtuelle

Réf : RH027
Durée : 7h
Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

› Savoir identifier et distinguer les trois types de responsabilité (administrative, pénale et disciplinaire) applicables aux professionnels de santé en FPH
› Analyser une situation professionnelle pour déterminer le type de responsabilité potentiellement engagée
› Connaître les différentes obligations du fonctionnaire

Public*

› Toute personne de la filière soignante, de rééducation ou médico-technique exerçant dans un hôpital ou un EHPAD

Programme

Les fondements juridiques de la responsabilité dans la FPH
Les grands principes
› Notion de responsabilité
› Faute, dommage, lien de causalité
› Distinction faute personnelle / faute de service
› Les textes applicables

La responsabilité administrative
› Le Principe : responsabilité de l'établissement
› Faute de service
› Responsabilité sans faute (ex : infections nosocomiales
› Protection fonctionnelle
› L'exception : la responsabilité personnelle de l'agent
› Étude de cas en groupe

La responsabilité pénale
› Les principes généraux
› Responsabilité pénale personnelle / la responsabilité pénale de l'établissement de santé
› Infractions intentionnelles et non intentionnelles
› Notion d'imprudence, négligence, mise en danger
› Exemples d'infractions possibles en milieu hospitalier (homicide involontaire, blessures involontaires, non-assistance à personne en danger, violation du secret professionnel

La responsabilité disciplinaire dans la FPH
› Les fondements de la responsabilité disciplinaire : le manquement à une des obligations du fonctionnaire
› Rappel des obligations
› Illustrations
› La procédure disciplinaire

La prévention des risques et la sécurisation des pratiques
› La traçabilité et transmissions écrites
› Le respect des protocoles
› Le travail en équipe et signalement des événements indésirables
› La délégation et le rôle propre infirmier
› L'importance de la formation continue

Méthodes pédagogiques

› Apports cognitifs préalables
› Etudes de cas, illustrations
› Synthèse des connaissances indispensables

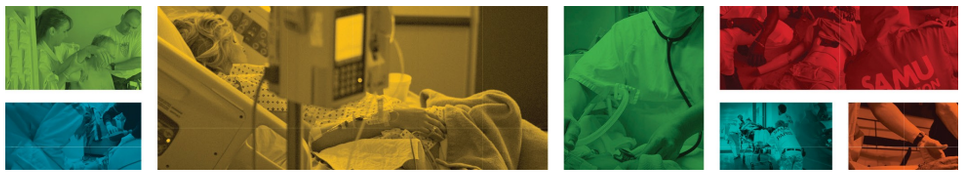
Modalités d'évaluation

› Évaluation des connaissances
› Évaluation des acquis en continu : étude de cas, mises en situation pratique, étude de jurisprudences
› Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
› À distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

** Si non renseigné pas de prérequis*

MAJ : 12/06/2026

TranSFaire
Organisme de Développement des compétences
9 rue Jean Daudin - 75015 Paris
Tél : 01 53 69 08 80 - Mail : info@transfaire.org



Intervenants

› Juristes spécialisés en droit hospitalier, en fonction ou ayant exercé dans un établissement public

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition

** Si non renseigné pas de prérequis*